Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

E5 : Élaboration d’une prestation touristique

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-TOURISME-E5** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande et de l’environnement (3 questions) **Page 3**

2. Sélection des prestataires et assemblage de la prestation (3 questions) **Page 5**

3. Calcul du coût de revient et fixation du prix (3 questions) **Page 7**

4. Mise en marché et évaluation de la prestation (3 questions) **Page 10**

5. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E5 – Élaboration d’une prestation touristique/2026/BTS Tourisme - E5 – Élaboration d’une prestation touristique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la demande et de l’environnement

Échappées d’Alsace envisage un séjour culturel de quatre jours et trois nuits à Strasbourg et sur la route des vins, pour 24 adultes d’une association francilienne. L’étude porte sur les attentes du groupe, les facteurs du marché et les obligations liées à l’organisation d’un voyage à forfait.

Question 1.1. Caractérisez la demande du groupe en relevant au moins quatre attentes ou contraintes qui doivent guider la conception de la prestation. Distinguez les éléments relatifs au profil, au contenu, à la durée, à l’hébergement et au budget.

Aspect	Attente ou contrainte
Profil	24 adultes d’une association francilienne, à mobilité ordinaire
Contenu	Découverte culturelle de Strasbourg et de la route des vins, avec visites accompagnées et temps libres
Durée	4 jours et 3 nuits au printemps 2026, avec aller-retour en train depuis Paris
Hébergement	10 chambres doubles et 4 chambres individuelles
Budget	690 € TTC maximum par participant

La conception doit concilier visites encadrées, temps libres et rythme accessible, tout en respectant la répartition des chambres et le plafond budgétaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 24 adultes, séjour culturel de 4 jours et 3 nuits, 10 chambres doubles et 4 individuelles, budget maximal de 690 € par personne.

Question 1.2. À partir du DT 2, identifiez deux opportunités et deux menaces de l’environnement pour le lancement de cette prestation. Pour chaque élément, expliquez brièvement son incidence possible sur le projet.

Opportunités :

- Les courts séjours culturels en groupe sont régulièrement demandés au printemps : le projet bénéficie d’un marché favorable.
- Les associations apprécient les visites accompagnées et les temps libres : le programme peut répondre précisément à cette attente.

Menaces :

- Les tarifs ferroviaires et hôteliers varient selon les dates et les disponibilités, ce qui peut réduire la marge ou imposer une hausse du prix.
- La forte fréquentation peut limiter les chambres et créneaux disponibles ; la circulation peut aussi retarder les transferts.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Demande printanière et attentes adaptées au programme, mais tarifs fluctuants, disponibilités limitées et aléas de circulation.

Question 1.3. Expliquez en quoi la prestation envisagée relève d'un voyage à forfait au regard des éléments du DT 3. Citez deux obligations de l'organisateur envers les voyageurs et indiquez deux éléments de l'organisation de l'agence qui contribuent à sécuriser la commercialisation.

Il s'agit d'un voyage à forfait, car le séjour associe transport ferroviaire, hébergement et prestations touristiques réservées à l'avance pour un même voyage.

1. Informer clairement les voyageurs avant la réservation sur le contenu, le prix et les conditions principales.
2. Assurer la bonne exécution des prestations et prévoir une assistance pendant le séjour.

La commercialisation est sécurisée par l'immatriculation de l'agence à Atout France et par sa garantie financière et son assurance de responsabilité civile professionnelle déclarées valides.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Forfait associant transport, hébergement et prestations touristiques ; information préalable et assistance dues ; agence immatriculée, garantie financière et assurance valides.

2. Sélection des prestataires et assemblage de la prestation

L'agence doit choisir un transport local parmi plusieurs offres et construire un programme de quatre jours à partir des étapes, déplacements et prestations prévus dans le DT 1. Elle doit aussi préparer des demandes de négociation adaptées aux fournisseurs et aux contraintes d'organisation.

Question 2.1. Choisissez le prestataire de transport local le plus adapté au cahier des charges. Justifiez votre choix par au moins trois critères, dont la capacité, le prix ou les conditions d'exploitation. Expliquez pourquoi l'offre la moins chère n'est pas nécessairement la plus pertinente pour ce groupe.

Je retiens **Alsace Mobilité** : ses 29 places accueillent les 24 participants, la disponibilité est confirmée et la soute convient aux bagages d'un séjour de quatre jours. Le conducteur est inclus, pour un forfait de 1 680 €. Route & Vignes coûte 160 € de moins, mais son autocar sans soute limite les bagages à un bagage cabine par personne. Cars du Rhin dispose d'une soute et de 33 places, mais sa disponibilité reste à confirmer et une prise en charge après 8 h 30 entraîne 120 € de supplément.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retenir Alsace Mobilité : capacité suffisante, soute incluse, disponibilité confirmée et forfait de 1 680 €.

Question 2.2. Construisez un programme synthétique de quatre jours à partir du DT 1. Faites apparaître les principales étapes, les visites accompagnées et au moins un temps libre. Vérifiez la compatibilité du programme avec les temps de déplacement et les prestations réservées, puis complétez le DR 1 avec les prestations, les temps libres ou repas et un point de vigilance pour chaque journée.

Jour	Étapes et prestations principales	Temps libre ou repas	Point de vigilance
1	Arrivée vers 10 h 30, transfert au centre, visite guidée à pied de 2 h, installation à l'hôtel dès 15 h.	Dîner de groupe prévu, puis soirée libre.	Coordonner l'accueil, le transfert et les bagages.
2	Visite accompagnée du centre historique le matin.	Déjeuner réservé, après-midi libre.	Confirmer l'horaire et le parcours du guide.
3	Autocar vers Obernai puis un village de la route des vins, visite accompagnée et entrée sur un site.	Déjeuner réservé, retour à Strasbourg en fin d'après-midi.	Prévoir une marge de circulation et confirmer le créneau du site.
4	Matinée libre, transfert à la gare et départ prévu vers 15 h.	Temps libre le matin.	Respecter l'horaire du train.

Le transfert du jour 1 est estimé à 15 minutes. Les trois trajets du jour 3 représentent environ 110 minutes en autocar, hors aléas et arrêts. Confirmer les créneaux du guide, du site et des repas.

DR 1 complété : programme synthétique

Programme synthétique du séjour

Jour	Étapes et prestations principales	Temps libre ou repas	Point de vigilance
Jour 1	10 h 30 : arrivée; transfert 15 min; visite 2 h; hôtel dès 15 h	Dîner de groupe; soirée libre	Coordonner accueil, transfert
Jour 2	Centre historique visité avec guide le matin	Déjeuner réservé; après-midi libre	Confirmer guide, horaire et
Jour 3	Obernai puis village viticole; visite et entrée sur site	Déjeuner réservé; retour fin d'après-midi	Prévoir une marge; confirmer
Jour 4	Matinée libre; transfert gare; départ prévu vers 15 h	Temps libre le matin	Respecter l'horaire du train

✓ RÉPONSE À RETENIR

Programme de quatre jours conforme au DT 1, avec visites accompagnées, repas prévus et temps libres.

Question 2.3. Rédigez trois demandes de négociation précises à adresser à des fournisseurs différents. Pour chacune, indiquez l'objectif recherché et le bénéfice attendu pour l'agence ou pour les participants.

1. **Hôtel partenaire :** demander le maintien du bloc de 14 chambres jusqu'à une date limite et négocier un échéancier d'acompte. Objectif : sécuriser les 10 chambres doubles et les 4 individuelles; bénéfice : réduire le risque de perdre les chambres avant la confirmation du groupe.
2. **Alsace Mobilité :** solliciter un tarif préférentiel et la confirmation écrite de la soute et des horaires. Objectif : maîtriser le coût; bénéfice : garantir le transport des bagages et des transferts fiables.
3. **Site de visite :** demander un créneau réservé pour 24 personnes et des conditions d'annulation précises. Objectif : garantir l'accès du groupe; bénéfice : limiter l'attente et le risque de modification du programme.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Négocier le maintien des chambres, un tarif et des conditions d'autocar confirmés, ainsi qu'un créneau garanti et des conditions d'annulation claires pour le site.

3. Calcul du coût de revient et fixation du prix

Le coût du séjour est établi à partir des tarifs nets des transports, de l'hébergement, des visites, des repas et des frais de groupe, pour 24 participants payants. Il faut calculer le coût de revient, appliquer la marge prévue, arrondir le prix de vente et vérifier sa compatibilité avec le budget maximal de 690 € TTC par participant.

Question 3.1. Calculez le coût total de chaque composante, puis le coût total de la prestation pour les 24 participants. Présentez les opérations et calculez le coût de revient moyen par participant payant. Renseignez la feuille de calcul du DR 2.

Chaque coût total est calculé selon la quantité et le tarif indiqués. Les forfaits de groupe sont ensuite répartis sur les 24 participants payants. Le coût total additionne les neuf composantes, y compris les suppléments liés aux quatre chambres individuelles. Enfin, le coût de revient moyen est obtenu en divisant ce total par 24. Les montants unitaires sont arrondis au centime.

Composante	Calcul	Coût total	Coût par participant
Train aller-retour	24 × 142	3 408 €	142,00 €
Hébergement double	20 × 3 × 88	5 280 €	220,00 €
Suppléments individuels	4 × 3 × 32	384 €	16,00 €
Transport local	Forfait groupe	1 680 €	70,00 €
Guidage	Forfait groupe	620 €	25,83 €
Entrées aux sites	24 × 18	432 €	18,00 €
Deux déjeuners	24 × 2 × 22	1 056 €	44,00 €
Dîner de groupe	24 × 39	936 €	39,00 €
Assistance et frais de dossier	Forfait groupe	180 €	7,50 €
Total	Addition des composantes	**13 976 €**	**582,33 €**

DR 2 complété : coût de revient

Composante	Calcul	Coût total	Coût par participant
Train aller-retour	24×142	3 408 €	142,00 €
Hébergement en chambre double	20×3×88	5 280 €	220,00 €
Suppléments chambres individuelles	4×3×32	384 €	16,00 €
Transport local	Forfait	1 680 €	70,00 €
Guidage	Forfait	620 €	25,83 €
Entrées aux sites	24×18	432 €	18,00 €
Deux déjeuners	24×2×22	1 056 €	44,00 €
Dîner de groupe	24×39	936 €	39,00 €
Assistance et frais de dossier	Forfait	180 €	7,50 €
Total		13 976 €	582,33 €
Prix de vente théorique			
Prix public après arrondi			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût total : 13 976 €. Coût de revient moyen : 582,33 € par participant payant.

Question 3.2. Déterminez le prix de vente théorique par participant selon la convention commerciale donnée dans le contexte. Appliquez ensuite l'arrondi au multiple de 5 € supérieur. Calculez la marge commerciale unitaire résultant de ce prix arrondi et le chiffre d'affaires total pour 24 participants.

Le prix théorique unitaire applique la marge de 28 % au coût de revient moyen arrondi au centime : 582,33 × 1,28 = 745,38 €. Le prix public est ensuite arrondi au multiple de 5 € supérieur, soit 750 €. La marge unitaire résultante se calcule sur ce prix arrondi : 750 − 582,33 = 167,67 €. Pour 24 participants, le chiffre d'affaires est de 18 000 €. Aucun supplément de TVA n'est ajouté.

DR 2 complété : prix de vente

Composante	Calcul	Coût total	Coût par participant
Train aller-retour			
Hébergement en chambre double			
Suppléments chambres individuelles			
Transport local			
Guidage			
Entrées aux sites			
Deux déjeuners			
Dîner de groupe			
Assistance et frais de dossier			
Total			
Prix de vente théorique	582,33×1,28		745,38 €
Prix public après arrondi	Arrondi supérieur		750,00 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prix théorique : 745,38 €. Prix public : 750 € par participant. Marge unitaire : 167,67 €. Chiffre d'affaires : 18 000 €.

Question 3.3. Comparez le prix de vente proposé au budget maximal de 690 € TTC par participant. Calculez l'écart budgétaire unitaire et concluez sur la faisabilité financière. Si le prix dépasse le budget, proposez deux ajustements réalistes en précisant leur incidence probable sur le coût ou sur la qualité de l'offre.

Le prix public de 750 € dépasse le plafond de 690 € de 60 € par personne : l'offre n'est pas faisable en l'état. Deux pistes peuvent réduire le coût, sous réserve de négociation et de confirmation :

- Demander au transporteur retenu de ramener son forfait de 1 680 € à 1 520 €, soit 160 € de moins pour le groupe. Le tarif doit être confirmé avec la soute incluse.
- Retirer le dîner du forfait et le laisser en option, ce qui réduit le coût de 39 € par participant, mais diminue le niveau de service inclus.

Avec ces deux réductions, le coût moyen arrondi est de 536,67 € et le prix calculé de 686,94 €, arrondi à 690 €.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le prix de 750 € dépasse le budget de 60 € par participant. Avec les deux ajustements, le prix arrondi peut être ramené à 690 €.

4. Mise en marché et évaluation de la prestation

La direction souhaite présenter une offre commercialisable auprès de l'association cliente et réutilisable, sous réserve d'adaptation, pour d'autres groupes constitués. Le candidat rédige une présentation commerciale, choisit des canaux et actions de communication, puis évalue la construction de la prestation et ses risques opérationnels.

Question 4.1. Rédigez une présentation commerciale synthétique de la prestation en 80 à 120 mots. Elle doit préciser la destination, la durée, les principales prestations incluses, le public visé et le prix par participant recommandé après vos calculs.

Découvrez Strasbourg et la route des vins d'Alsace lors d'un séjour de quatre jours et trois nuits, au printemps 2026. L'offre s'adresse aux groupes constitués et associations culturelles de 24 adultes. Elle comprend le train aller-retour depuis Paris, trois nuits avec petit-déjeuner, les transferts en autocar, des visites accompagnées à Strasbourg, Obernai et dans un village viticole, une entrée sur un site, deux déjeuners et un dîner de groupe. Des temps libres permettent de profiter du séjour à son rythme. Le prix recommandé est de 750 € par participant, selon la répartition prévue des chambres.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prix recommandé : 750 € par participant pour quatre jours et trois nuits, selon la répartition prévue des chambres.

Question 4.2. Sélectionnez deux canaux de distribution et deux supports ou actions de communication adaptés à cette prestation. Justifiez vos choix en tenant compte du type de clientèle, du mode de réservation et du coût ou de la commission éventuelle.

Distribution : privilégier la vente directe, adaptée aux groupes constitués et aux demandes personnalisées, puis le site de l'agence pour présenter le programme et recueillir les demandes entrantes. La mise à jour éditoriale du site est à prévoir. Ces choix évitent la commission de 8 % du réseau des comités d'entreprise, particulièrement pénalisante puisque le prix calculé dépasse déjà le budget maximal.

Communication : publier des contenus et témoignages sur les réseaux sociaux, sans coût média mais avec du temps de création, et adresser une fiche numérique détaillée aux associations ciblées. Elle facilite la décision et oriente les intéressés vers un échange direct avec l'agence pour réserver ou personnaliser le séjour.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Distribution : vente directe et site de l'agence. Communication : réseaux sociaux et fiche numérique adressée aux associations.

Question 4.3. Portez un jugement global sur la construction de la prestation. Présentez un point fort, un point de vigilance opérationnel et une mesure concrète permettant de réduire le risque identifié avant la confirmation définitive au client.

La prestation répond à la demande en combinant train, hébergement, visites accompagnées et temps libres. L'autocar retenu offre 29 places, une soute et un conducteur pour le groupe de 24. Le point de vigilance est la confirmation des disponibilités : les 14 chambres dépendent du versement d'un acompte, et les horaires du guide

comme l’accès au site restent à confirmer. Avant l’engagement définitif, obtenir les confirmations écrites des fournisseurs, vérifier les horaires et les conditions d’annulation, puis conserver une marge pour les aléas routiers.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Offre cohérente ; obtenir les confirmations écrites de l’hôtel, du guide et du site avant tout engagement définitif.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 du BTS Tourisme, session 2026, code 26-BTS-TOURISME-E5, dure quatre heures et a le coefficient 5. Elle porte sur la conception d'un séjour de quatre jours en Alsace pour 24 personnes. Les candidats analysent la demande et le cadre du forfait, sélectionnent des fournisseurs, calculent le coût et le prix, puis préparent la commercialisation et évaluent la faisabilité de l'offre.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le séjour associe transport, hébergement et prestations touristiques réservées pour le même voyage : il relève du cadre du voyage à forfait.
- Coût de revient moyen par participant = coût total de la prestation divisé par les 24 participants payants.
- Prix public théorique unitaire = coût de revient unitaire × 1,28, puis arrondi au multiple de 5 € supérieur.
- La marge commerciale unitaire après arrondi se calcule ainsi : prix public arrondi moins coût de revient unitaire.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les coûts individuels des coûts fixes de groupe et répartir ces derniers sur les 24 participants payants.
- Intégrer les quatre suppléments de chambre individuelle et les trois nuits d'hébergement dans les calculs.
- Comparer capacité, disponibilité, conditions de transport et bagages avant de justifier le choix du prestataire.
- Comparer le prix arrondi au budget de 690 € et préciser l'effet des ajustements proposés sur le coût ou la qualité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répartir les frais fixes du groupe dans le coût par participant ?

Additionnez les coûts de toutes les composantes pour obtenir le coût total du séjour, puis divisez ce total par les 24 participants payants. Les frais fixes de transport local, de guidage et de dossier sont ainsi répartis entre eux.

Q : Comment appliquer la marge et l'arrondi prévus dans le sujet ?

Multipliez le coût de revient unitaire par 1,28 et arrondissez le résultat au centime. Arrondissez ensuite ce prix théorique au multiple de 5 € supérieur. La convention du sujet prévoit de ne pas ajouter de TVA.

Q : Que faire si le prix calculé dépasse le budget de 690 € ?

Calculez l'écart entre le prix public arrondi et le plafond de 690 € par participant. Si le prix dépasse le budget, proposez deux ajustements réalistes et indiquez leur incidence probable sur le coût ou sur la qualité des prestations.

Q : Quels critères vérifier avant de confirmer définitivement la prestation ?

Confirmez les disponibilités, horaires, capacités et conditions d'annulation des fournisseurs. Vérifiez aussi les besoins de mobilité, les durées de transfert et les créneaux de visite, puis transmettez au client les informations précontractuelles et les modalités d'assistance.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E5 – Élaboration d'une prestation touristique/2026/BTS Tourisme - E5 – Élaboration d'une prestation touristique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Tourisme : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.